



PORTAGE ASSOCIÉ

Devenir consultant associé

STATUT

Etre consultant associé tout en bénéficiant de la souplesse, la liberté et les services du portage salarial ; vous êtes salarié d'une société du groupe et associé de Links & Associés.

AVANTAGES

UNE IMAGE PROFESSIONNELLE

- Présentez-vous avec la qualité de Consultant Associé pour valoriser votre image professionnelle auprès de vos interlocuteurs, clients et partenaires.
- Intégrez un groupe de consultants actionnaires pour renforcer votre impact commercial.

UN INVESTISSEMENT OPTIMISÉ

- Investissez dans une société de conseil pour bénéficier immédiatement de la réduction d'impôts accordée à tout investisseur en PME.



UNE REMUNERATION COMPLÉMENTAIRE

- Optimisez votre rémunération salariale par un dividende.
- Convenez d'attributions d'actions pour multiplier radicalement l'effet de votre investissement.

UNE INFORMATION PERMANENTE

- Partagez les informations réservées aux associés pour disposer de la meilleure vision et orienter vos décisions professionnelles.

Réunissez les statuts d'associé et de salarié, avec les outils du portage salarial, pour bénéficier du meilleur de chacune de ces solutions.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Tout consultant expérimenté ayant pratiqué le portage salarial au sein du groupe Links Conseil, adhérent sans réserve à son projet d'entreprise, et porteur d'un dynamisme professionnel fort.
- Consultant décidé à poursuivre son parcours professionnel avec Links Conseil pendant une durée minimum d'un an.
- Consultant ou formateur se reconnaissant dans les messages du groupe et désireux de les relayer en qualité d'associé.
- Consultant souhaitant optimiser dans le temps les produits de son activité professionnelle.

MODALITÉS

- Links & Associés est une société à capital variable qui autorise l'entrée et la sortie d'associés.
- Le consultant candidat à l'association se déclare auprès de l'équipe de gestion en complétant un engagement détaillant les caractéristiques de sa souscription. Il s'engage pour une durée déterminée ou non, sur un investissement à partir de 5 000 euros.
- La présidence de Links et Associés soumet la demande au comité de souscription ; l'adhésion peut être d'effet immédiat ou différé.
- L'investissement est libéré par un versement ou par attribution d'actions.

La sortie s'effectue par rachat des actions par la société au prix calculé selon les règles statutaires.

- La gestion de l'activité salariée se poursuit sans changement.

Frais d'opérations

Les mouvements de titres interfèrent sur la vie de la société Links & Associés, et génèrent à ce titre des frais fixés par le règlement intérieur des associés. La régularisation de la souscription et toute cession de titres qui sont opérés et tracés sur le compte du consultant. La souscription et sortie donnent lieu à un prélèvement forfaitaire de 500 €HT, non compris les droits d'enregistrement.

> Plus d'info :

Direction du développement

Accueil Consultants & Entreprises

Tél. : 01 56 54 82 00

E-mail : accueil@links-conseil.com

www.links-conseil.com

PORTAGE